

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 091-23
Le 6 juillet, 2023

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Organigram Holdings Inc. (OGI)
Regroupement d'actions

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « Organigram Holdings Inc. » (TSX : « OGI ») va consolider ses actions ordinaires en circulation.

Le regroupement d'actions sur un ratio d'un pour quatre sera effectif à l'ouverture des marchés le 7 juillet 2023.

À l'ouverture des marchés le 7 juillet 2023, la société va transiger sous le nouveau CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur OGI seront rajustées comme suit :

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 7 juillet 2023
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** OGI deviendra OGI1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 25
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** 25 actions ordinaires de Organigram Holdings Inc.
- **PRIX DE LEVÉE :** Les prix de levée seront multipliés par quatre
- **NOUVEAU CUSIP :** 68620P 70 5
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront ajustées à 250,000 contrats.

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options OGI seront transférées à la classe d'options OGI1 qui constitue le nouveau livrable.

Organigram Holdings Inc.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveau prix de levée
OGI1	0,25 \$	1,00 \$
OGI1	0,50 \$	2,00 \$
OGI1	0,75 \$	3,00 \$
OGI1	1,00 \$	4,00 \$
OGI1	1,25 \$	5,00 \$
OGI1	1,50 \$	6,00 \$
OGI1	1,75 \$	7,50 \$
OGI1	2,00 \$	8,00 \$
OGI1	2,50 \$	10,00 \$
OGI1	3,00 \$	12,00 \$

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés